



LE DISPOSITIF « BILANGUES »

1h00 ou 30 min

Mis en place en 2009 au lycée Wittmer, le dispositif « bilangues » permet aux élèves ayant suivi une classe bilangue au collège de continuer à bénéficier d'un enseignement du même type au lycée.

Il est donc la suite logique de la section bilangue des collèges, mais il reste ouvert également aux élèves de LV2 très motivés qui le souhaiteraient.

Ce dispositif ne fait l'objet d'aucune épreuve particulière au baccalauréat, mais il permet aux élèves qui le suivent d'appréhender de façon plus sereine les épreuves de langues puisqu'ils auront atteint un niveau de LV1 dans les deux langues étudiées.

DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

Les élèves du dispositif « bilangue » bénéficient en seconde, première et terminale d'un supplément horaire d'enseignement (1h ou 30mn) qui augmente leur temps d'exposition à la langue et permet de traiter des contenus plus culturels, non abordés dans le cours classique. La part de l'expression orale est fortement renforcée

Ce qu'il faut retenir

Les élèves suivant le dispositif pourront passer les épreuves de la certification allemande en visant le niveau B1.

Nous leur proposerons de participer à l'échange Anna Seghers, organisé par la région Bourgogne en collaboration avec la région partenaire Rhénanie-Palatinat.

Pourquoi choisir ce dispositif ?

D'abord parce qu'il est la suite logique de celui suivi au collège. Et aussi pour renforcer ses connaissances en allemand et découvrir des aspects de la culture et de l'histoire allemande non abordés dans le cours classique.



Les élèves qui suivent le cursus bilangues et qui obtiennent au moins 12/20 dans les deux langues au baccalauréat se voient remettre, en même temps que leur diplôme de baccalauréat, une attestation établie par le lycée Wittmer, prouvant qu'ils ont réussi dans ce cursus.

Renseignements & inscriptions

Lycée J. Wittmer

13, rue de Champagny • 71120 CHAROLLES

E-mail : 0710018j@ac-dijon.fr

Tél. 03 85 88 01 00 • www.lycee-wittmer.net